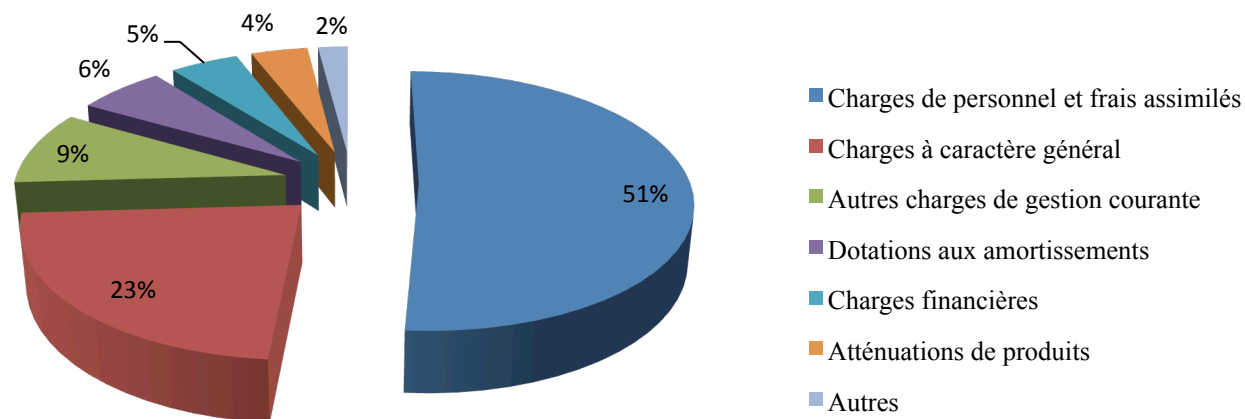


Présentation effectuée par DUBOIS Fanny, MONTEGUT Prescilla et OUZRAR Sarah, étudiantes en première année de Master Cadre Territorial à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

# Budget général (source compte administratif 2016)

Le budget d'une Commune est divisé en deux sections. D'une part on trouve la section de fonctionnement qui regroupe toutes les opérations concernant le fonctionnement et la gestion des services. D'autre part on trouve la section d'investissement regroupant toutes les actions qui accroissent la valeur du patrimoine ou qui sont la conséquence des investissements réalisés les années précédentes.

## Dépenses de fonctionnement : 4 716 630,51 €



Charges de personnel et frais assimilés : rémunération du personnel et cotisations associées. La Commune dispose de 73 agents publics dont 57 titulaires et 16 contractuels.

Charges à caractère général : dépenses nécessaires au fonctionnement courant des services de la commune. Par exemple : électricité, fournitures ou carburant.

Autres charges de gestion courante : dépenses nécessaires pour la gestion courante de la commune autres que celles à caractère général. Par exemple : service d'incendie, indemnités des élus, subventions fonctionnement aux associations.

Dotations aux amortissements : somme budgétisée pour le renouvellement des biens faisant partie du patrimoine de la commune. Par exemple, la commune achète un véhicule d'une valeur de 20 000euros. Sa durée de vie est estimée à

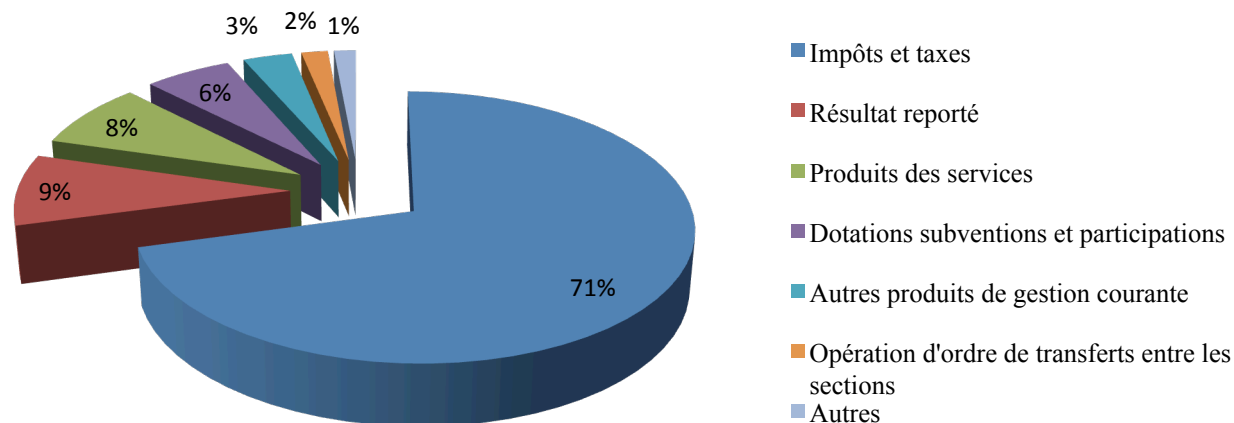
5ans. Chaque année, la commune budgètera la somme de 4 000euros afin de renouveler le véhicule au terme de ces 5 ans. Il s'agit d'un prélèvement pour autofinancer l'investissement.

Charges financières : intérêts que la commune paie au titre du remboursement de ses emprunts.

Atténuations de produits : sommes versées au titre du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales. Ce dernier est un système de solidarité mis en place par l'Etat pour équilibrer les finances locales entre collectivités « riches » et « pauvres. » La commune de Serres Castet faisant partie de la première catégorie, contribue à ce fonds.

Autres : charges exceptionnelles (anecdotique en 2016) et d'écritures d'ordre ne donnant pas lieu à décaissement.

## Recettes de fonctionnement: 5 813 196,06 €



Impôts et taxes : impôts payés par les ménages et compensation versée par l'Etat en cas d'exonération des ménages.

Les impôts et taxes dont les taux sont fixés directement par la commune sont :

	Commune de Serres Castet	Moyenne en France
Taxe d'habitation	9.33%	24.19%
Foncier bâti	10.28%	20.52%
Foncier non bâti	38.56%	49.15%

Résultat reporté : excédent budgétaire de la section de fonctionnement de l'année précédente.

Produits des services : somme payée par l'utilisateur lorsqu'il accède à certains services publics comme la fréquentation du centre de loisirs, la cantine scolaire ou la garderie.

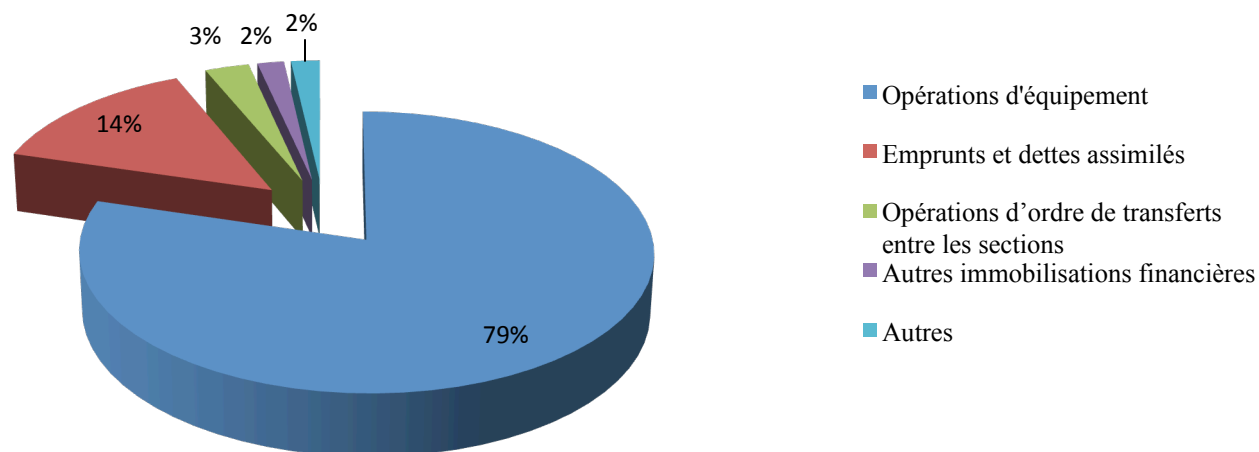
Dotations subventions et participations : dotations de l'Etat et d'autres collectivités territoriales. Par exemple : dotation globale de fonctionnement, dotation de péréquation, dotation d'exercice des mandats locaux (indemnités)

Autres produits de gestion courante : revenu de biens de location de la commune.

Opération d'ordre de transferts entre les sections : travaux en régie (valorisation des travaux effectués par les services techniques, écritures d'ordre ne donnant pas lieu à décaissement).

Autres : produits exceptionnels (recettes perçues par la commune qui ne se renouvellent pas), produits financiers (produits des placements) et atténuations de charges (remboursement par l'assurance des arrêts maladies et maternités des agents).

## Dépenses d'investissement: 3 703 395,99 €



Opérations d'équipement: acquisition d'équipements et travaux. Par exemple, la réfection de la toiture de l'école élémentaire qui a eu lieu pendant l'été 2016.

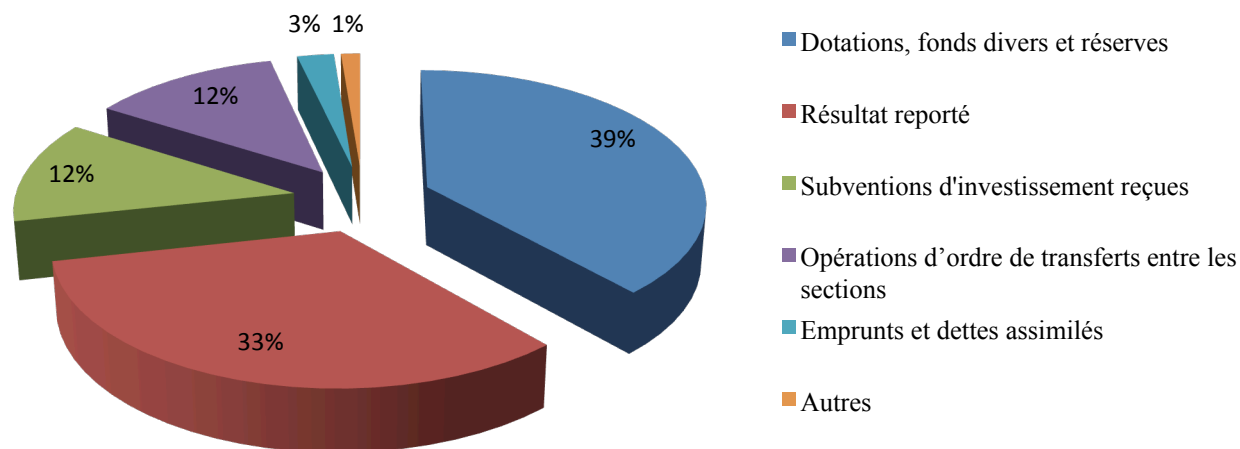
Emprunts et dettes assimilés : remboursement du capital des emprunts.

Opération d'ordre de transferts entre les sections : somme imputée au chapitre du même nom en recettes de fonctionnement. Par exemple : écritures d'ordre ne donnant pas lieu à décaissement (travaux en régie).

Autres immobilisations financières : remboursement à l'établissement public foncier local pour une opération immobilière.

Autres: Dépôts et cautionnement remboursés, opérations patrimoniales (acquisitions qui viennent accroître le patrimoine de la collectivité, achat d'un bien mobilier) subventions d'équipement versées à d'autres collectivités.

## Recettes d'investissement 3 078 294,05 €



Dotations, fonds divers et réserves : sommes perçues au titre d'autorisation d'urbanisme (taxe d'aménagement) et au titre du remboursement d'une partie de la TVA par l'Etat (la Commune paie au taux de 20% et l'Etat lui rembourse au taux de 16,404% du montant TTC, soit 19,68%). On y trouve également les excédents de fonctionnement capitalisés qui représentent les excédents de la section de fonctionnement de l'année 2015 transférés à la section d'investissement à hauteur du besoin de financement de cette section (solde des opérations de 2015 et solde des restes à réalisés de 2015).

Résultat reporté : excédent des recettes d'investissement sur les dépenses d'investissement de l'année 2015.

Subventions d'investissement reçues : aides reçues de l'Etat et du Département pour contribuer aux dépenses d'investissement.

Opérations d'ordre de transferts entre les sections : sommes perçues au titre de la dotation d'amortissement (Cf dépense de fonctionnement) et valeurs des biens cédés.

Emprunts et dettes assimilés : produits des emprunts réalisés par la collectivité.

Autres : opérations patrimoniales, dépôts et cautionnements reçus et autres immobilisations financières.

# BUDGET SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE

## (source compte administratif 2016)

Suite à une enquête menée parmi la population, il est ressorti que le domaine du scolaire et périscolaire est celui qui intéresse le plus les citoyens. La liste des dépenses affectées au domaine scolaire et périscolaire n'est pas exhaustive car certaines dépenses sont mutualisées avec d'autres domaines et il n'a pas un budget distinct du budget général. Ces graphiques apportent ainsi une explication synthétisée de l'affectation des dépenses.

### Quelques chiffres pour la période 2016/2017 :

414 élèves :

- 6 classes de maternelle pour 135 élèves
- 11 classes d'école élémentaire pour 279 élèves

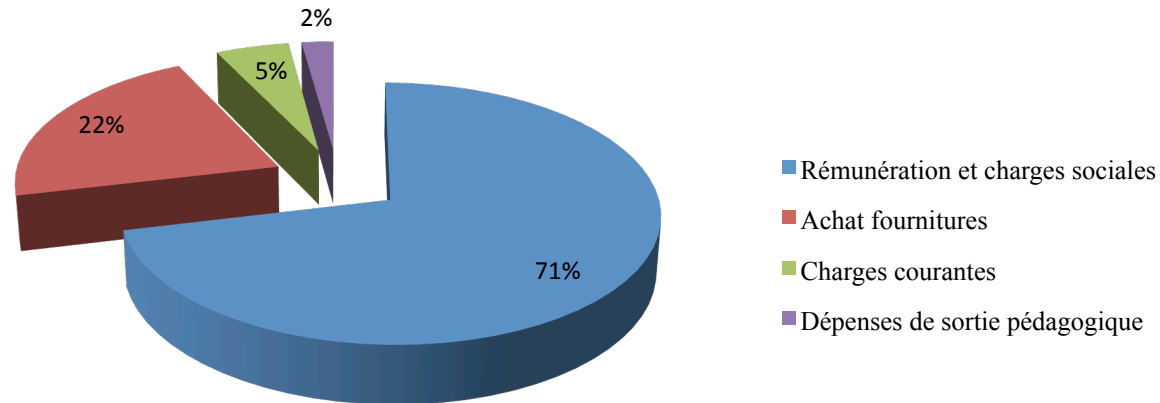
Restaurant scolaire : 388 inscrits.

Transport scolaire : 115 inscrits pour 2 circuits

Périscolaire :

- 271 inscrits le matin
- 311 inscrits le soir
- 60 inscrits pour le mercredi après-midi
- 354 inscrits pour le temps d'activité périscolaire (mardi et vendredi)

## Dépenses scolaires: 520 799 €



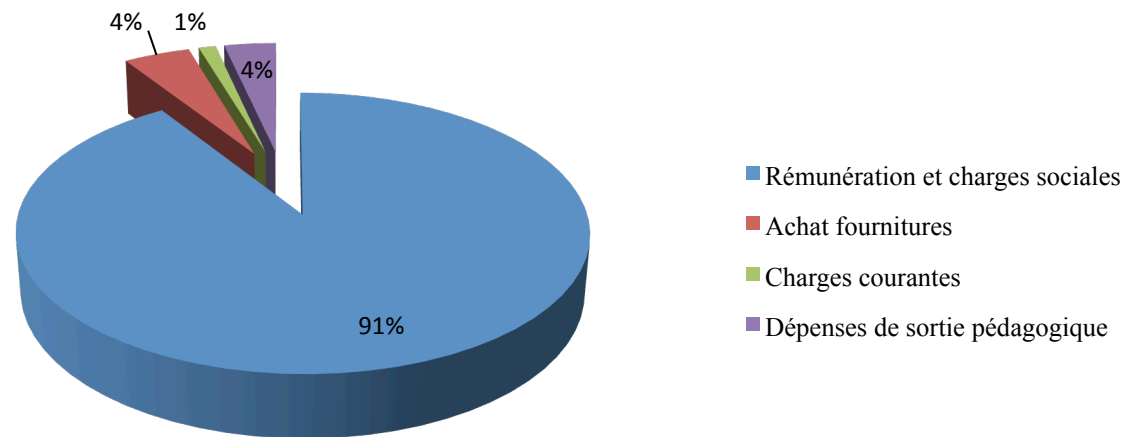
Rémunération principale et charges sociales : rémunération des agents travaillant dans le domaine du scolaire et périscolaire ainsi que les charges sociales de la Commune en tant qu'employeur.

Achat de fourniture : correspond d'une part aux dépenses relatives aux fournitures scolaires et d'autre part aux dépenses affectées au fonctionnement du service. Par exemple, vêtements de travail

Charges courantes : correspond aux dépenses pour assurer le bon fonctionnement du service. On y trouve entre autre les dépenses d'énergie, les frais de télécommunication ou encore la maintenance et l'entretien des bâtiments.

Dépenses de sortie pédagogique : correspond aux dépenses afférentes aux activités en dehors des locaux qui interviennent majoritairement dans le périscolaire. Cette catégorie englobe aussi bien des frais de transport, des frais de locations que des frais de missions. Par exemple, une sortie de classe au musée.

## Dépenses périscolaires: 764 048 €



Rémunération principale et charges sociales : rémunération des agents travaillant dans le domaine du scolaire et périscolaire ainsi que les charges de l'employeur.

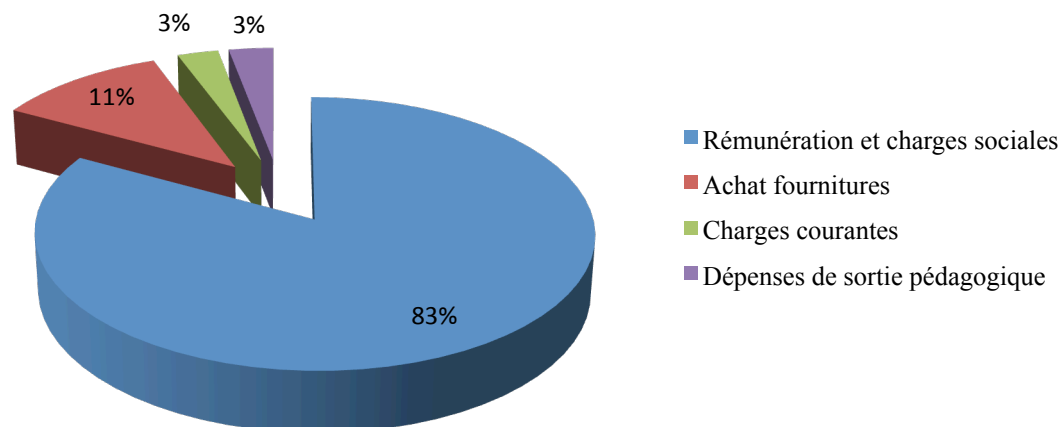
Achat de fourniture : correspond d'une part aux dépenses relatives aux fournitures scolaires et d'autres part aux dépenses affectées au fonctionnement du service (exemple : vêtements de travail).

Charges courantes : correspond aux dépenses pour assurer le bon fonctionnement du service. On y trouve entre autre les dépenses d'énergie, les frais de télécommunication ou encore la maintenance et l'entretien des bâtiments.

Dépenses de sortie pédagogique : correspond aux dépenses afférentes aux activités en dehors des locaux qui interviennent majoritairement dans le périscolaire. Cette catégorie englobe aussi bien des frais de transport, des frais de locations que des frais de missions. Par exemple, une sortie de classe au musée.



## Dépenses scolaires et périscolaires: 1 284 847 €



Rémunération principale et charges sociales : rémunération des agents travaillant dans le domaine du scolaire et périscolaire ainsi que les charges de l'employeur.

Achat de fourniture : correspond d'une part aux dépenses relatives aux fournitures scolaires et d'autres part aux dépenses affectées au fonctionnement du service (exemple : vêtements de travail).

Charges courantes : correspond aux dépenses pour assurer le bon fonctionnement du service. On y trouve entre autre les dépenses d'énergie, les frais de télécommunication ou encore la maintenance et l'entretien des bâtiments.

Dépenses de sortie pédagogique : correspond aux dépenses afférentes aux activités en dehors des locaux qui interviennent majoritairement dans le périscolaire. Cette catégorie englobe aussi bien des frais de transport, des frais de locations que des frais de missions. Par exemple, une sortie de classe au musée.

